3 questions au directeur des ressources humaines, Benoit Legros

Comment l'APAJH Sarthe-Mayenne traverse la crise sanitaire actuelle?

Depuis le début de la crise sanitaire et encore aujourd'hui, l'APAJH Sarthe-Mayenne sait pouvoir compter sur l'engagement et la disponibilité professionnels des salariés pour poursuivre "quoiqu'il en coûte" sa mission d'intérêt général.

Même si cette situation sanitaire dure depuis presque 2 ans, qu'elle génère beaucoup d'adaptations de la part de chacun dans sa vie professionnelle mais aussi dans sa vie privée, les équipes ont su conserver un haut degré solidarité leur permettant très souvent de remplacer au "pied levé" des collègues absents ou des modes de fonctionnement dégradés.

L'APAJH Sarthe-Mayenne a eu aussi souvent recours à des renforts extérieurs (CDD, intérim) afin de soulager les équipes lorsque l'activité des établissements/services était fortement perturbée.

Nous attendons et espérons tous un retour à la "normale" dès que possible...

Quel a été l'absentéisme auquel il a fallu faire face durant ces derniers mois de crise sanitaire ?

En ce qui concerne l'absentéisme, c'est difficile de donner un chiffre précis tant la situation pouvait changer très rapidement. Mais en règle générale, nous avons eu à gérer en moyenne entre 7 et 12 salariés absents pour des raisons liées directement à une contamination au COVID mais aussi et le plus souvent, en raison de la fermeture de l'école des enfants. A ce jour, il n'y eu aucune fermeture d'établissement/service en raison d'un absentéisme trop important.

Qu'a révélé cette crise sanitaire ?

Cette gestion tumultueuse liée au COVID a eu des conséquences sur le Qualité de Vie au Travail (QVT) de chacun. Dès lors il était primordial avec le COPIL QVT, de poursuivre la réflexion engagée depuis des mois sur cette question. Et c'est ainsi, portés par un dialogue social de qualité, que les partenaires sociaux de l'APAJH Sarthe-Mayenne ont signé le 10/01/2022 après sept séances de négociation, un accord d'entreprise (*Cf photo ci-dessus*). Dans les semaines à venir, cet accord d'entreprise caractérisé par une volonté collective d'amélioration continue des conditions de travail, sera présenté à chacune des équipes de l'APAJH Sarthe-Mayenne.

Le 26 décembre dernier, le vice-président délégué de l'association nous quittait brutalement. Sur les traces de son père, dès sa jeunesse, Jean a toujours combattu pour l'entraide et l'émancipation des individus. Enseignant en langue espagnole de profession, il était, par nature et surtout par conviction, un citoyen engagé dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Syndicaliste, mutualiste (président de la Mgen de la Sarthe pendant 10 ans), militant associatif (à l'Apajh comme à l'Afic) et coopératif (Casden), il était de toutes les luttes pour la défense des droits et surtout ceux des autres pour leur pleine citoyenneté. Il a œuvré dans l'ombre dans le seul but de faire briller un peu plus le soleil dans le ciel des autres. Au revoir, Jean. Merci ... et Respect !



*APAJH Sarthe-Mayenne

ADHÉSION individuelle 20.....

J'adhère à l'APAJH 72-53 et aux principes qu'elle défend (3)

Je renouvelle mon adhésion (3)

n cas de renouvellement, ne compléter les parties sur fond vert que s'il y a lieu de mettre à jour les renseignements déjà transmis. Merci

| En cas de renouvellemen | it, ne compreter les parties su | ir Jona vert que s'il y a neu de mettre a Jour les renseignements deja tro | msmis. wierci | |
|-------------------------|---------------------------------|--|---------------|-----|
| Nom: | | Versement à l'association Apajh 72-53 | | |
| Prénom : | | Membre actif (*) - Tarif plein | 36€ | |
| Adresse mail (1): | | Membre actif (*) - Tarif réduit | 20.6 | |
| | @ | (Usager , famille d'usager, chômeur, 2nde adhésion/foyer, etc.) | 26€ | |
| Adresse postale : | | Membre donateur (*) | 102€ | |
| | | Membre bienfaiteur (*) | 333€ | |
| CP: Ville: | | + Dons possibles à l'une des structures suivantes : | Oui / Non | (2) |
| Tèléphone fixe: | | - Association Sarthe-Mayenne | | |
| Tèléphone mobile : | | - Section Sarthe Sud (La Flèche) | | |
| Date de naissance : | | - Section Nord Sarthe (Marolles Les Braults) | | |
| Profession: | | - Section Sarthe Pays Calaisien (St Calais) | | |
| Actif □ | Retraité □ | Chèque à l'ordre de l'APAJH 72-53 d'un montant total de | | € |
| | | Je souhaite participer à la vie de la section locale de | | |
| Date : | | (1) J'autorise l'association à utiliser cette messagerie pour m'adresser les informations en lien avec son activité | Oui / Non | (2) |
| Signature : | | (2) Rayer la mention inutile - (3) Cocher la case si nécessaire | | |
| | | (*) l'abonnement à la revue fédérale est inclus dans le montant de la coti | sation | |

Sous réserve de nouvelles dispositions fiscales, les cotisiation et don au profit d'organismes ayant un caractère social ouvrent droit à une réduction d'impôt. L'APAJH Sarthe-Mayenne vous adressera un reçu fiscal comme justificatif

iban : FR76 1380 7007 4421 0215 5163 517



N°14 janvier 2022

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNI

AEH FH INCLUSION AIDE SOCIETE ACCESSION ITE HABITAT ND CITOYENNETE AES FORMATION SOUTHEN FV EA TRANSVERSALITE ES AUTONOMIE AMP ME TRAVAILLEUR HANDICAPE PARCOURS EDUCATION DIALDGUE SPORT SAPFI ENTREPRISE SANTE INE TRAVAILIEUR SOCIAL COLAL SANS 2A CD TIELLERS ESAT SAVOIR SSEES DOTATION DISPOSITIF TJEV PROTECTION SAPF FHSA ISOLENENT RECONNAL SSANCE SOUTHENPROTET DEMARCHE INCLUSION DYS DIALOGUE PPS FOR MATTON LAVAL CITOYENNETE PARCOURS POPE COORDINATION EDUCATE DE DIVERSIFIE SOIN SERAFIN PHEA TERRITORE KALISTA TIDA SAINT CALAIS LSF HANDICAP SA ESAT NOTIFICATION ASSOCIATIONS SERVICE FINANCEMENT LAICHT ACTIVITY FERRE PEDAGOGIQUE ADHESION SAMISAH SECTION LOCALE CAOM ANIMATEUR PRIMALITE DE LA PERSONNE ASSOCIATION ADUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES 7253

Dominique Morin, Président
Jacques Fouquet, Directeur général
vous souhaitent
au nom du Conseil d'administration
et de l'ensemble des collaborateurs de
l'APAJH Sarthe-Mayenne

Une bonne et heureuse année 2022



Depuis 60 ans, l'APAJH porte l'utopie d'une société inclusive Retrouvons-nous tout au long de 2022 pour rêver plus fort et concrétiser pas à pas la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap

Édito, Dominique MORIN,

Malgré cette crise sanitaire qui perdure (Bientôt 2 ans, déjà!), soyez assuré(e) que l'ensemble des élus et des professionnels de l'association œuvrent, comme toujours, pour la mise en place de nombreux projets destinés à répondre aux besoins actuels des personnes que nous accompagnons. En 2022, nous espérons tous retrouver une vie avec un fonctionnement dit « ordinaire » mais ce sera sans aucun doute avec la Covid et son cortège de nouveaux variants et les sempiternelles injonctions comme « redoubler de vigilance, respecter mesures sanitaires et gestes barrières et poursuivre massivement la vaccination ... » Heureusement, de nombreux projets émergent à la faveur de l'ambition affichée de notre projet associatif pour faire évoluer les modes d'accompagnement. A St Calais par exemple, le transfert de l'ESAT vers la zone industrielle et la transformation du foyer d'hébergement en différents types d'habitat dits « inclusifs » sont à l'étude et doivent pouvoir démontrer notre capacité à moderniser nos outils de production et proposer des logements correspondants aux aspirations des résidents tenant compte de leur degré d'autonomie. Travail collaboratif engagé dès 2021, l'amélioration du dialogue social se poursuit avec, comme point d'orgue, la Journée Associative fixée au 5 avril. Son leitmotiv « C'est l'affaire de tous! » devrait conduire à une plus grande implication des salarié(e)s pour une meilleure communication. Des événements extérieurs entraîneront des répercussions sur notre secteur comme le Ségur de la santé, la conférence des métiers, la négociation d'une convention collective unique élargie. Espérons qu'ils produisent les effets escomptés d'une plus grande justice sociale et une attractivité retrouvée. L'élection présidentielle va engager le pays pour les 5 prochaines années. La campagne électorale est déjà engagée et le handicap, bien malgré lui, arrive au-devant de la scène médiatique mais pas comme nous l'espérions. La scolarisation des élèves en situation de handicap fait encore débat... On croit rêver! Enfin, la crise que nous traversons ne saurait assombrir notre aspiration profonde et collective à renouer avec ces moments de vie et de partage qui nous ont cruellement manqué. Ceux-là même qui font du lien social le cœur battant de l'aventure humaine et le terreau fertile des lendemains qui chantent. Bonne et heureuse année 2022!

SOMMAIRE

VŒUX 2022

ÉDITO

L'APAJH 72-53 en 2022

Flash Info

3 questions à Benoit Legros DRH

Hommage à Jean Thoreau

En 2022, poursuivre la transformation de l'offre de services de l'APAJH Sarthe Mayenne Jacques Fouquet, directeur général

Malgré les effets contraignants et la pression que fait porter la crise sanitaire sur les personnes, professionnels, usagers et administrateurs de l'APAJH Sarthe Mayenne, nous sommes parvenus à maintenir le cap et assurer, en 2021, la poursuite du travail engagé pour adapter les services de l'Association aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap. Le CPOM tripartite avec l'ARS des Pays de La Loire et le Conseil départemental de La Sarthe a été (enfin !) signé ; Il nous donne notre feuille de route en précisant les objectifs à atteindre pour les années à venir, dans un contexte, certes tendu, mais aussi prometteur si l'on veut bien regarder les ressources de notre association ; les hommes et les femmes qui la font vivre par leurs compétences et leur engagement, son histoire, ses valeurs, mais aussi son implantation sur le territoire Sarthois et aussi en Mayenne.

En 2021, les services se sont étoffés avec la création d'un SESSAD professionnels destinés aux personnes déficientes sensorielles, la création de ressources nouvelles (assistante sociale, infirmière, coordinatrice) pour développer l'activité de la plateforme d'accompagnement et de coordination et la création de places d'accueil de jour dans les foyers de vie. Un dispositif de gestion des listes d'attente en SESSAD est opérationnel et de nouvelles places (5) au SESSAD TSL (troubles du langage) et au SESSAD pro (2) sont financées de manière pérenne, tout comme le développement d'une EMAS (équipe mobile d'appui à la scolarisation) Des services se sont développés, tel le dispositif 2A; lequel, installé désormais dans le centre-ville du Mans, a consolidé sa coopération avec l'ADAPEI de La Sarthe et propose des accompagnements de jour à un public venant d'horizons diversifiés. L'acquisition de nouveaux locaux permet aux professionnels du SAVS départemental de bénéficier d'espaces de travail améliorés sur le site du siège, au 13, Impasse Armand Saffray au Mans.

Les travaux engagés à l'ESAT Kalistâ de La Flèche sont allés à leur terme et les professionnels et usagers bénéficient d'une extension très appréciée. Des ombrières photovoltaïques ont été installées à Allonnes et au Mans et sont maintenant opérationnelles. Les parcs (informatique, de téléphonie et automobile) ont été renouvelés. Sans que la liste ne soit exhaustive, ce sont autant d'actions, soit directement au service des personnes en situation de handicap, soit pour améliorer les conditions de travail des professionnels....

Certes, notre secteur est soumis à de fortes tensions. Questions d'attractivité des métiers du secteur, contraintes budgétaires, crise sanitaire... Cependant, nous continuons activement, non seulement à gérer le présent, mais aussi à envisager l'avenir, à l'appui d'une organisation et de son pilotage revisités pour plus de complémentarité et de transversalité au bénéfice de l'accompagnement des bénéficiaires des établissements et services. Gageons que 2022 soit l'année de sortie de la crise sanitaire que nous subissons et qui nous « empêche » encore trop ; faisons que notre énergie soit toute entière portée sur notre cœur de métier, en pensant ce que sera demain pour les personnes en situation de handicap pour leur donner les moyens d'exercer leurs droits pleins et entiers. C'est pourquoi, en 2022, nous poursuivrons le travail de transformation de l'offre de services de l'APAJH Sarthe Mayenne (Cf. édito du Président), que ce soit en matière d'habitat, d'accès à l'école, au travail, de l'usage et de l'accès au numérique, en accompagnant tous les professionnels dans ce long cheminement.



Signature de l'accord QVT : Qualité de Vie au Travail

Après plusieurs séances de négociation, les partenaires sociaux de l'APAJH Sarthe-Mayenne sont convenus d'un accord sur la qualité de vie au travail. Jean-Philippe Onillon, délégué syndical, Jacques Fouquet, directeur général, ont signé cet accord le 10 janvier 2022. Dans les semaines qui viennent, Il fera l'objet d'une présentation conjointe à l'ensemble des salariés de l'association sur leur site d'activité.

Flash Info



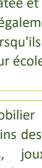
Noël est l'occasion pour la chorale du foyer de vie Alain Daubian de La Flèche, de chanter encore et encore!

Que du plaisir pour les oreilles, pour eux et les spectateurs!





Au regard de la multiplication actuels des cas de contamination et des cas contact, des tests antigéniques sont réalisés au siège par une infirmière dument mandatée et ce, à titre gratuit. Ces tests sont également ouverts aux enfants (J 0) lorsqu'ils sont cas contact avérés dans leur école.





Le patrimoine immobilier de l'association évolue selon les besoins des services. Ainsi la maison des Roses, jouxtant le foyer d'hébergement de St Calais a-t-elle été mise en vente. Dominique Morin, en sa qualité de président de l'APAJH Sarthe-Mayenne, a signé l'acte de vente le 23 décembre.



Suivez l'actualité de l'association en consultant sa page



NOTRE MISSION ? ASSURER L'ACCÈS À TOUT, POUR TOUS, AVEC TOUS!

L'APAJH milite pour une **société inclusive.**

Tout handicap, tout âge de la vie!





APAJH Sarthe-Mayenne
Organisation à but non lucratif

WhatsApp

Directeur de publication : Dominique MORIN

APAJH SARTHE-MAYENNE

72000 LE MANS

02.43.24.75.08

13 Impasse Armand Saffray

association@apajh72-53.fr

Réalisation : Siège APAJH 72-53

Copyright APAJH SARTHE-MAYENNE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





